



GUIDE DE L'ACCES AUX DROITS 2026



point-justice
Ain

Guide de l'accès aux droits de l'Ain

Ce guide a été édité pour vous permettre de connaître tous les organismes mettant en place des dispositifs d'accès aux droits dans le département de l'Ain.

Vous trouverez dans ce guide les informations utiles qui vous permettront de savoir quel organisme pourra vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches. Qu'il s'agisse de votre quotidien, ou de problématiques ou de questions exceptionnelles, tous les professionnels de ce guide seront prêts à vous accueillir.

Afin de vous orienter le plus facilement possible, des pictogrammes permettent d'identifier les domaines d'intervention de chacune des structures présentes dans ce guide :



Budget



Famille



Discriminations



Logement



Emploi



Santé



Droit des étrangers



**Violences
intrafamiliales**

Sommaire des organismes

Organisme	Page	Organisme	Page
Accorderie du Bugey	5	DDETS de l'Ain	22
ADIL de l'Ain	6	Défenseur des droits	23
ASDA	7	Epicerie solidaire	24
AVEMA	8	FNATH	25
Ordre des avocats	9	Les Francas	26
Banque de France	10	France Travail	27
CAF de l'Ain	11	Groupement des mandataires judiciaires	28
CCAS de Bourg-en-Bresse	12	Ligue des droits de l'Homme	29
Centres départementaux de solidarité	13	Mission Locale Jeunes	30
Centre psychothérapique de l'Ain	14	Chambre des notaires	31
Centre social Le Lavoir	15	ORSAC Hébergement et Insertion	32
CIDFF de l'Ain	16	Point Conseil Budget	33
La Cimade	17	Point-Justice de l'Ain	34
Chambre des commissaires de justice	18	Relais enfants-parents	35
Conciliateurs de justice	19	La Sauvegarde	36
Confédération syndicale des familles (CSF) de l'Ain	20	Uniscité	37
CPAM de l'Ain	21		

5. Accorderie du Bugey



1 Av. Paul Painlevé, 01500 Ambérieu-en-Bugey

09 52 82 65 64 – 07 82 33 76 13

bugey@accorderie.fr

<https://www.accorderie.fr/accorderie-du-bugey/>



Nos permanences d'accueil : les lundis de 15 à 17h et les jeudis de 17 à 19h

Lieux de nos permanences (à Ambérieu-en-Bugey) : Du 1^{er} mai au 30 septembre : au Jardin (9 rue de la Petite Croze). Du 1^{er} octobre au 30 avril : à la maison de l'Accorderie (1 Av. Paul Painlevé)

Notre action : On a tous des compétences mais aussi besoin d'aide dans des domaines qu'on ne maîtrise pas. Si vous souhaitez mettre vos savoir-faire au service d'autres et échanger des services rejoignez l'Accorderie ! A l'Accorderie, pas d'argent mais du temps à offrir et à recevoir. Vous trouverez les services Individuels et les services collectifs pour répondre à vos besoins. Votre vie se trouvera simplifiée mais aussi embellie par de nouvelles rencontres ! Si l'idée vous plaît, présentez-vous à l'une de nos permanences, nous répondrons à vos questions.

Nos valeurs : L'accorderie est une association à but non lucratif, conçue pour tisser durablement du lien entre les habitants, renforcer le tissu social et développer le pouvoir d'agir des individus et des collectifs. L'Accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en favorisant l'entraide en parallèle du système monétaire classique. En allant vers l'autre pour recevoir, rendre ou organiser des services, les membres créent des occasions de retrouver confiance en leur capacité à agir. L'Accorderie fonctionne à partir des échanges et des envies de partage de ses adhérents.

6. ADIL de l'Ain



34 rue Général Delestraint, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 21 82 77

adil@adil01.fr

www.adil01.org



Les juristes de l'Adil de l'Ain vous informent gratuitement sur tous les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement. Que ce soit concernant la location, l'accession, la rénovation, le plan de financement, la copropriété, la fiscalité immobilière, l'urbanisme, ou les servitudes, ils sont là pour répondre à vos questions.

Permanences mensuelles sur l'ensemble du département pour traiter différents thèmes tels que : les droits et obligations du locataire et du bailleur, les questions en lien avec le logement dans le cadre de violences intrafamiliales, les aides à la rénovation énergétique ou adaptation du logement, la prévention des expulsions et la lutte contre l'habitat indigne, les règles de fonctionnement des copropriétés.

7. Aide solidarité envers les demandeurs d'asile (ASDA 01)



MCC, 4 allée des Brotteaux, CS 70270, 01006 Bourg-en-Bresse Cedex

07 49 33 59 81

04 58 28 09 11 (pendant les permanences)

asda.contact@laposte.net



L'association a pour objet d'aider les personnes de nationalité étrangère dans l'accès à leurs droits dans les domaines administratifs, juridictionnels et sociaux. Elle met en œuvre tous les moyens propres à atteindre ses buts, y compris par des actions de témoignage, d'information et de formation, et au besoin par voie juridictionnelle.

Elle intervient en coordination avec les avocats, les organismes en charge de l'accueil des migrants et les autres associations d'aide aux personnes étrangères.

Elle agit notamment dans les domaines suivants :

- Recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'asile (CNDA)
- Demande de réexamen de la demande d'asile auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)
- Demande de titre de séjour
- Recours auprès du Tribunal Administratif et de la Cour Administrative d'Appel
- Accès aux droits des Mineurs Non Accompagnés (MNA)
- Aide aux personnes étrangères dans leurs relations avec la Préfecture et à l'accès à l'ANEF (Administration Numérique pour les Etrangers en France)

8. AVEMA France Victimes



1 rue de la Bibliothèque, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 32 27 12

accueil@avema01.org

www.avema01.fr



L'association d'aide aux victimes et de médiation du département de l'Ain et de justice de proximité – AVEMA France Victimes 01, agréée par le ministère de la justice et conventionnée dans le ressort du tribunal judiciaire de Bourg en Bresse a pour mission la prise en charge pluridisciplinaire (juridique, psychologique et sociale) des victimes d'infractions.

L'association prend également en charge les primo-délinquants par la mise en place, notamment, de mesures alternatives aux poursuites, et les auteurs placés sous-main de justice dans le cadre de mesures socio-judiciaires.

9. Ordre des Avocats



18 rue Bourgmayer, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 22 47 63

ordre@bourg-avocats.com

www.bourg-avocats.com



Le Barreau de l'Ain organise des consultations juridiques gratuites dans plusieurs communes du département, afin de vous accompagner dans tous les domaines juridiques : droit du travail, de la famille, pénal, de la consommation...

Retrouvez ces permanences à :

- Ambérieu-en-Bugey ;
- Bourg-en-Bresse ;
- Gex ;
- Miribel ;
- Montluel ;
- Nantua.

10. Banque de France



1 rue du 23^{ème} R.I, 01000 Bourg-en-Bresse

3414 du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers



Nos services :

- Vous accompagner dans vos démarches en cas de difficultés financières

La Banque de France vous accompagne dans l'exercice de votre droit au compte bancaire si vous êtes en dépourvu, ainsi que dans le cadre de la procédure de surendettement si vous n'arrivez plus à faire face à vos dettes. Elle vous informe sur votre situation dans les fichiers d'incidents de paiement et vous explique comment la régulariser auprès de l'établissement qui vous a inscrit.

- Vous informer sur vos droits en matière bancaire et assurantielle

La Banque de France vous informe sur la réglementation et les pratiques les plus courantes en matière bancaire et assurantielle. Elle vous fournit un éclairage sur votre situation, sur vos droits et vous indique les actions à mener ainsi que les interlocuteurs à saisir en cas de litige.

En agence :

- À Bourg-en-Bresse (1 rue du 23^{ème} R.I) : prioritairement sur rendez-vous, lundi et mardi de 13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- À Oyonnax (15 rue Michelet – CAF de l'Ain) : uniquement sur rendez-vous, le deuxième et le quatrième jeudi du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Par courrier : Banque de France TSA 50120 - 75035 Paris Cedex 01

11. CAF de l'Ain



4 rue Aristide Briand

01000 Bourg-en-Bresse

3230

www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-ain



La Caisse d'Allocations Familiales remplit trois missions prioritaires :

- accompagner les familles dans leur quotidien en facilitant l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle ;
- soutenir les allocataires grâce aux aides personnelles au logement afin d'améliorer leur cadre de vie ;
- renforcer la solidarité envers les publics les plus vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap.

Pour mener à bien ces missions et proposer une offre de services globale, la CAF s'appuie sur :

- le versement de prestations financières ;
- l'accompagnement des familles ainsi que la mise en place ou le cofinancement de services et d'équipements collectifs qui leur sont destinés.

Elle dispose :

- d'une antenne à Oyonnax – 15 rue Michelet ;
- de 9 lieux de permanence dans le département : Ambérieu-en-Bugey, Belley, Châtillon-sur-Chalaronne, Gex, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Maurice-de-Beynost, Trévoux, Valserhône et Villars-les-Dombes.

12. CCAS de Bourg-en-Bresse



2 bis rue Charles Jarrin

01000 Bourg-en-Bresse

04 74 45 35 35

ccas@bourgenbresse.fr



Habitants de Bourg-en-Bresse, les professionnels du Centre communal d'action sociale vous accueillent quelque soit votre âge et votre situation, pour vos démarches d'accès aux droits.

Retrouvez toutes les informations utiles :



13. Centre Départemental de Solidarité



AIN⁰¹
Le Département

3001

www.ain.fr



Le département de l'Ain est doté de 15 CDS qui couvrent l'ensemble du territoire. Ainsi, chaque aindinois, en fonction de son lieu d'habitation, dépend d'un CDS. Ces informations se trouvent sur le site internet du département de l'Ain, par le numéro unique d'appel ou dans les mairies.

Dans chaque CDS, une équipe médico-sociale, composée de secrétaires, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, puéricultrices accueillent les habitants de manière inconditionnelle pour les guider et les accompagner autour des grands axes suivants : l'accès au droit, la parentalité et le budget.

14. Centre Psychothérapique de l'Ain

ORSAC

Centre Psychothérapique
de l'Ain
Santé mentale

Avenue de Marboz, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 52 29 11

espacedesusagers@orsac-cpa01.fr



L'Espace des usagers du CPA est un lieu d'accueil et d'informations pour les patients et leurs proches où sont également proposées des animations. Des informations peuvent être délivrées sur :

- Les droits des usagers
- Les associations d'usagers
- Vivre avec une maladie, un handicap
- Entretenir sa santé.

Des associations y tiennent des permanences et ont pour mission de se faire connaître, d'amorcer un lien et de poursuivre un accompagnement au sein de leur structure.

15. Centre social Le Lavoir



2 bis avenue Général Sarrail, 01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 65 71

accueil@cslelavoir.fr

www.lelavoir.centres-sociaux.fr



L'Écrivain public aide les habitants à la rédaction de courriers, CV, lettres de motivations, aux renseignements de dossiers administratifs et aux démarches administratives par internet (CAF, préfecture, impôt, etc..).

Ces permanences sont jumelées avec une juriste qui conseille la population sur des situations spécifiques.

Les permanences ont lieu un mardi sur deux de 14 h 00 à 17 h 00 et les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 uniquement sur RDV au 04 74 38 65 71, dans le cadre d'un accueil inconditionnel.

16. CIDFF de l'Ain



100 Place Louis Blériot, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 22 39 64

cidff01@cidff01.fr

<https://ain.cidff.info>



Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles propose une information juridique, individuelle, anonyme, confidentielle et gratuite sur 21 lieux de permanences à travers le département de l'Ain. Une équipe de juristes vous informe et vous oriente dans vos démarches en :

- Droit de la famille : mariage, Pacs, divorce, séparation, garde d'enfant...
- Droit pénal : violences commises au sein du couple, violences sexistes et sexuelles au travail...
- Droit du travail : contrat de travail, licenciement, démission, rupture conventionnelle...
- Droit des étrangers : titre de séjour, nationalité, divorce international...
- Droit de la consommation : crédit, achat sur internet, contrats...

Le CIDFF 01, c'est aussi :

- Un pôle Parentalité
- Un pôle Emploi Formation Création d'activité
- Un pôle Education Respect et Citoyenneté
- Une Maison digitale

17. La Cimade



La Cimade
L'humanité passe par l'autre

MCC, 4 allée des Brotteaux, 01000 Bourg-en-Bresse

bourgenbresse@lacimade.org

<https://www.lacimade.org/>



La Cimade est une association nationale qui a pour but d'être aux côtés des personnes migrantes et réfugiées et de les accompagner dans leurs démarches administratives, en les informant de leurs droits.

Le groupe local de Bourg-en-Bresse, composé de bénévoles, accueille les personnes dans sa permanence située dans les locaux du Secours Catholique, au 6 rue Brillat Savarin à Bourg-en-Bresse. Les permanences ont généralement lieu le mercredi en fin d'après-midi. La prise de RV se fait uniquement par mail et il est conseillé de laisser son numéro de téléphone pour être recontacté plus rapidement.

La Cimade intervient aussi au Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse et mène des actions de sensibilisation dans le département.

18. Commissaires de Justice



1 place Meissonier, 69001 Lyon

04 78 28 39 19

<https://commissaire-justice.fr/>



Le commissaire de justice intervient aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises ou les collectivités locales. Il agit dans de nombreux domaines, tels que :

- Le recouvrement amiable de créances,
- La rédaction d'actes sous seing privé,
- Les conseils juridiques,
- La gestion d'immeubles,
- Ou encore l'établissement de constats ayant une valeur probante devant les tribunaux.

Il est le seul professionnel habilité à signifier des actes et à faire exécuter les décisions de justice.

Ses principales missions :

- Prévenir un litige,
- Résoudre un litige,
- Demander un constat,
- Faire exécuter une décision,
- Gérer un impayé,
- Protéger une création,
- Demander une assignation,
- Gérer un parc immobilier.

19. Conciliateurs de Justice



34 Cours de Verdun, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 14 01 40

www.conciliateurs.fr

17 lieux de permanences, 4 juridictions : Bourg-en-Bresse, Nantua, Belley, Trévoux.



Passage obligé lorsqu'un différend surgit, la conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un litige entre 2 parties ou plus. La conciliation est obligatoire pour les litiges jusqu'à 5 000 € ou lorsque la nature du litige l'impose à moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation.

Les différends concernés sont multiples :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Problèmes de copropriété
- Litiges de la consommation et litiges entre commerçants
- Litiges et troubles du voisinage (nuisance, immobilier)
- Litiges entre personnes
- Litiges relevant du droit rural - litiges en matière prud'homale

5 bonnes raisons de tenter la conciliation :

La conciliation est un mode alternatif de règlement des différends gratuit, rapide, sans aléa, confidentiel où vos droits sont préservés avec accord officiel.

16 conciliateurs de justice peuvent être saisis par simple rendez-vous pris auprès des Tribunaux, Mairies, Maisons de la Justice et du Droit, Réseaux France Services.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site :

www.conciliateurs.fr.

20. Confédération Syndicale des Familles (CSF)



3101 place Louis Blériot, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 22 91 05

csf01@lacs01.org

<https://lacs01.org/>



La CSF de l'Ain, « *Ensemble pour construire l'avenir au service des familles* », est une association qui défend et représente les intérêts des familles. Elle a pour but de les informer sur leurs droits, de les soutenir et de les accompagner dans leurs difficultés quotidiennes :

- Logement : demande de logement social, comprendre sa régularisation de charges... ;
- Consommation : accompagnement lors de litige, rencontre d'information sur les questions de vie quotidienne... ;
- Permanence d'accès au droit (demande de carte grise, titre de séjour, permis de conduire, organismes sociaux...);
- Accompagnement à la scolarité / soutien à la parentalité ;
- Atelier numérique pour tout public.

Nous sommes présents uniquement sur rendez-vous à :

- **Ambérieu-en-Bugey** : mercredi (9h-12h) à l'Agora, 5 rue Berthelot ;
- **Valserhône** : 14 rue Frédéric Joliot Curie.

Retrouvez-nous également sur Facebook : Asso CSF Ain.

21. CPAM de l'Ain



1 place de la Grenouillère, 01015 Bourg-en-Bresse
Cedex

36 46

www.ameli.fr/ain



L'Assurance Maladie protège la santé des assurés dans leur vie personnelle et professionnelle en prenant en charge leurs soins, quels que soient leurs ressources, leur situation ou leur état de santé.

Les parties du site « **Droits et démarches – Remboursement** » comportent les informations pour faire le point sur vos droits, sur les démarches à effectuer auprès de l'Assurance Maladie, mais aussi les prestations remboursées par l'Assurance Maladie et ce qui reste à votre charge.

Le **site ameli** comporte un espace dédié aux thèmes de santé, rangés par ordre alphabétique, afin d'avoir accès à des informations fiables sur la santé.

Le **compte ameli** est votre espace personnel sécurisé pour accéder à tous vos services en ligne depuis votre ordinateur, votre mobile ou votre tablette : consulter vos remboursements, télécharger vos attestations, obtenir votre carte européenne, prendre un rendez-vous téléphonique avec un conseiller...

En plus de nos services en ligne, nos conseillers sont disponibles par téléphone au 36 46 du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00 (service gratuit + prix d'appel) et dans nos 7 agences du département de l'Ain.

22. DDETS de l'Ain



**PRÉFET
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

34 avenue des Belges, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 91 39

<https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Ain>



La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), dispose d'un service renseignements spécialisé en droit du travail.

Les agents de ce service informent et orientent les salariés et les employeurs du secteur privé exclusivement sur la réglementation travail, et notamment les assistants maternels et particuliers employeurs. Les agents sont au service des usagers pour répondre à leurs questions et les aider à mieux comprendre le droit du travail au regard de leur situation personnelle.

Vous pouvez contacter le service renseignements au 0 806 000 126 (prix d'un appel local) tous les jours, sauf le lundi matin, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Les agents vous accueillent également sur rendez-vous téléphonique ou en présentiel dans les locaux de la DDETS de l'Ain tous les jours de la semaine. La prise de rendez-vous s'effectue sur le site :

<https://www.smartagenda.fr/pro/direccte-auvergne-rhone-alpes/rendez-vous/>.

Enfin, vous pouvez adresser votre demande de renseignements sur la plateforme de saisine :

<https://ara-saisine.direccte-gouv.fr/>.

23. Défenseur des Droits



34 Cours de Verdun, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 140 140

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>



Le Défenseur des droits a pour rôle de tenter de trouver un accord amiable avec les administrations ou les entreprises exerçant une mission de service public en cas de dysfonctionnement. Il est également compétent en matière de discrimination et effectue des interventions concernant le droit des étrangers, les droits de l'enfant, la déontologie des professionnels de la sécurité et la protection des lanceurs d'alerte.

Permanences disponibles à :

- Bourg-en-Bresse ;
- Ambérieu-en-Bugey ;
- Montluel ;
- Trévoux ;
- Valserhône ;
- Belley ;
- Oyonnax.

24. Epicerie Solidaire



11 Avenue de l'Égalité, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 50 45 02

<http://aumarcheconte.com/>



L'Épicerie Solidaire « AU MARCHÉ CONTÉ » vous accueille (sur prescription d'un travailleur social) pour vos achats alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien à prix réduits (environ 70 % d'économie). Vous pourrez également participer aux activités proposées autour de la cuisine, santé, culture/loisirs créatifs et parentalité...

25. FNATH



MCC, 4 Allée des Brotteaux, CS 70270, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 22 02 56

fnathbourg@gmail.com

<https://www.fnath-rhonealpain.fr/>



Implantée dans l'Ain et dans le Rhône, la FNATH, association des accidentés de la vie, défend, via un important réseau d'experts juridiques et médicaux, le droit des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. La FNATH les accompagne dans leur démarche, en vue de faire reconnaître leurs droits.

Accidentés de la vie, la FNATH se charge de vous représenter auprès des différentes commissions, de vous défendre auprès des juridictions et de vous aider dans le maintien ou la recherche d'un emploi.

La FNATH conçoit et diffuse des campagnes de prévention sur les risques professionnels, sur les maladies professionnelles et sur les accidents domestiques.

26. Les Francas de l'Ain



41 boulevard de Brou, 01000 Bourg-en-Bresse
(permanences les mercredis, 9h30 - 16h30)

07 67 96 13 72

droits-enfants01@lesfrancas.net

www.francas01.fr



Pensée comme un espace neutre, la Maison des droits de l'enfant et du jeune est accessible à toutes et tous. Elle vise à faire vivre au quotidien la Convention internationale des droits de l'enfant et à renforcer la participation des jeunes à la vie citoyenne. La Maison se veut ainsi un outil concret pour favoriser l'accès aux droits et soutenir leur pouvoir d'agir.

- Pôle documentaire sur les droits de l'enfant ;
- Actions de formation, expositions, organisation de temps d'échanges, de conférences ;
- Permanences d'autres associations.

Les visites sont possibles sur rendez-vous ou lors des permanences (information BAFA, pôle ressources loisirs handicap, mise à disposition de ressources et d'un annuaire de partenaires, ou toute question relative à l'accès aux droits des mineurs).

27. France Travail



323 Avenue de Parme, 01000 Bourg-en-Bresse

285 Rue des Mouettes, 01500 Ambérieu-en-Bugey

3949

3995

<https://www.francetravail.fr/accueil/>



Notre ambition : accélérer les recrutements et le retour à l'emploi durable pour tous en restant engagés aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin.

Nos conseillers au sein de France Travail sont à l'écoute des besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises et se mobilisent pour apporter une réponse personnalisée. A Bourg-en-Bresse et à Ambérieu-en-Bugey, nous accueillons nos usagers en accès libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi. Des numéros de téléphone sont également à disposition :

- 3949 pour les demandeurs d'emploi ;
- 3995 pour les entreprises.

28. Groupement des services PJM de l'Ain



Groupement des services PJM 01

contact@gspjm01.fr

0806 70 20 60

www.gcsmsistf01.fr



Piloté par les directions des 3 associations tutélaires de l'Ain (l'ATMP 01, l'UDAF 01 et l'ATPA), le GSPJM a 3 missions principales :

1. la coordination des situations complexes des mesures de protection juridique pour tous les partenaires gravitant autour d'une personne protégée afin d'assurer une coordination professionnelle pour une situation considérée comme complexe.
2. L'organisation de réunions d'informations collectives sur les différentes mesures de protection auprès des usagers et partenaires, sur sollicitation.
3. L'organisation d'un Espace de Réflexion Ethique avec une quinzaine de membres permanents de différents horizons (médecins, mandataires, avocat, juge, MDPH) une fois par trimestre. Objectif : faire évoluer la pratique professionnelle en s'appuyant sur une situation éthique complexe.

Le groupement a également la charge du Service de Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'Ain. Ce service, à destination du public, répondra aux questions que vous vous posez sur les mesures de protection, que vous soyez tuteurs ou non.

Une permanence téléphonique est active tous les jours ouvrés de 9h à 12h et de 14h à 17h au 0806 70 20 60.

29. Ligue des Droits de l'Homme

LDH

Fondée en 1898



Section
Pays
de l'Ain

MCC, 4 Allée des Brotteaux, 01000 Bourg-en-Bresse

06 95 86 09 56

bourg-ain@ldh-france.org

www.ldh-france.org



La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) est une association nationale, indépendante, organisée en sections qui milite pour le respect des droits et libertés de chacun, sans distinction de culture et d'origine. Toute personne discriminée dans sa liberté de penser ou en raison d'un choix libre ou contraint de son mode de vie, doit pouvoir compter sur l'accompagnement de la LDH. Elle est partie intégrante de la Fédération Internationale des Droits Humains.

Elle contribue également à la formation de celles et ceux qui seront les citoyens-ne-s de demain par le concours national des « **Ecrits pour la Fraternité** » qui s'adresse aux établissements scolaires du CP au lycée ainsi que par des concours de plaidoiries permettant à la jeunesse d'envisager une démocratie vivante pouvant s'appuyer sur une citoyenneté active.

Elle organise également des conférences et ciné-débats sur des sujets forts d'actualité.

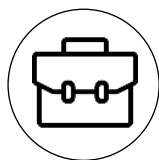
30. Missions Locales Jeunes



Bresse-Dombes-Côtière : 5 Ter Av. des Sports, 01000 Bourgen-Bresse

Bugey Plaine de l'Ain : 4 Pl. Sanville, 01500 Ambérieu-en-Bugey

Oyonnax-Bellegarde-Gex : 188 Rue Anatole France, 01100 Oyonnax



Les missions locales couvrent l'ensemble du territoire de l'Ain, elles sont au nombre de 3 :

- ➔ La mission locale jeunes **Bresse-Dombes-Côtière** pour l'ouest de l'Ain :
04.74.45.35.37 contact@mljbourg.com
- ➔ La mission locale jeunes **Bugey Plaine de l'Ain** pour le sud-est de l'Ain :
04.74.34.61.22 mlj.amberieu@mljbpa.fr
- ➔ La mission locale jeunes **Oyonnax-Bellegarde-Gex** pour le nord-est de l'Ain :
04.74.73.51.66 accueil.oyonnax@mlobg.fr

Nos missions : accueillir tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire ayant besoin de conseil et de soutien pour : trouver un métier, une formation, un contrat d'apprentissage, un emploi. La mission locale accompagne les jeunes dans les démarches de la vie quotidienne relatives au logement, à la santé, à la mobilité pour accéder à l'autonomie. Elle peut aussi être facilitatrice pour l'accès au sport et à la culture.

Nos partenaires : le monde économique, de la formation initiale et professionnelle, les travailleurs sociaux.

31. Notaires – Chambre de la cour d’appel de Lyon



Site de l'Ain :

49 boulevard de Brou, 01000 Bourg en Bresse

<https://cin-lyon.notaires.fr/>



Pour que vous disposiez de l'expertise et des conseils des 950 notaires de la Cour d'appel de Lyon, des permanences sont organisées sur trois sites du département de l'Ain :

- **Maison de la Justice et du Droit de Bourg-en-Bresse** (34 Cours de Verdun) : 04 74 140 140
- **Pôle de Services Agora d'Ambérieu-en-Bugey** (5 rue Berthelot) : 09 70 21 19 25
- **Maison Transfrontalière de Saint-Genis-Pouilly** (62 rue de Genève) : 04 50 87 78 90

Ces consultations, sur inscriptions préalables, sont gratuites pour tous.

32. ORSAC – Hébergement et Insertion



ORSAC Hébergement
et Insertion

79 avenue Roger Salengro, 01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 15 39

accueil@orsac-chrs.fr

<https://www.orsac.fr/etablissement/orsac-hebergement-et-insertion/>



ORSAC Hébergement et Insertion héberge et loge des personnes isolées ou en famille. Les appartements sont en diffus sur la Plaine de l'Ain, la Côtière et Bugey Sud. Il propose plusieurs types d'hébergement :

- CHRS : destiné aux ménages sans logement nécessitant une mise à l'abri immédiate ou avec un projet d'insertion : orientation par le SIAO – 115.
- IML-Sous-location : conçu pour les ménages nécessitant un accompagnement dans l'accès au logement et une sécurisation du bailleur social : orientation par le SIAO et les partenaires.

L'accueil de jour accueille, informe et oriente les personnes sans logement, sans rendez-vous.

Moby'LAM, parc de scooters en location, soutient la mobilité vers l'emploi, la formation... : orientation par les partenaires.

33. Point Conseil Budget



12 bis rue de la Liberté, 01000 Bourg-en-Bresse

06 95 97 01 19

pcb@udaf01.fr

www.udaf01.fr



Il s'agit d'un dispositif budgétaire gratuit afin de proposer une amélioration dans la gestion du budget au quotidien, mais aussi de venir en soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque les échéances de crédits et/ou les impayés s'accumulent (négociation avec les créanciers, microcrédit, etc...).

Nous pouvons vous accompagner également pour le montage, dépôt et suivi des dossiers de surendettement auprès de la Banque de France.

Nous pouvons aussi vous accompagner sur des demandes de microcrédits afin de trouver des solutions de financement lorsque la situation financière, professionnelle et personnelle ne permettent pas de faire appel aux crédits bancaires classiques.

Il s'agit d'un lieu ouvert à tous, où l'on peut obtenir des conseils en toute confidentialité et totalement gratuits (information, diagnostic, conseils, accompagnement, etc...).

Rendez-vous possible au siège social de l'UDAF et au sein des France Services partenaires, situés sur l'ensemble du département de l'Ain.

34. Point-Justice de l'Ain



point-justice
Ain

34 Cours de Verdun, 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 140 140

contact@cdad-ain.fr

www.cdad-ca-lyon.fr



Le Point-Justice de l'Ain offre un service d'information gratuit et confidentiel dans tous les domaines juridiques (travail, famille, consommation, pénal, administratif, commercial...). Vous avez la possibilité de rencontrer différents intervenants tels que des juristes, des avocats, des notaires et des commissaires de justice dans les permanences effectuées sur l'ensemble du département :

- Nord-Ouest : Bourg-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes, Vonnas, Pont-de-Veyle, Pont-de-Vaux, Feillens.
- Nord-Est : Nantua, Valsershône, Gex, Saint-Genis-Pouilly.
- Sud-Est : Ambérieu-en-Bugey, Saint-Rambert-en-Bugey, Hauteville, Belley.
- Sud-Ouest : Montluel, Trévoux, Thoissey, Villars-les-Dombes.

En outre, le Point-Justice de l'Ain mène des actions de sensibilisation sur les risques juridiques du quotidien, tout en vous aidant dans les démarches en vue de l'exercice de vos droits.

35. Relais Enfants Parents de l'Ain



4 Allée des Brotteaux, CS 70270, 01006 Bourg-en-Bresse
Cedex

06 52 85 28 87

repain@orange.fr



Le Relais Enfants Parents de l'Ain est une structure ressource experte en lien enfants-parents et parentalité dans un contexte d'incarcération.

Sa mission se situe autour du lien entre un enfant du département de l'Ain et son père détenu au Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse et sur la préparation à la sortie des pères.

Le Relais Enfants Parents de l'Ain favorise l'accès aux droits des enfants, des familles, et des pères détenus.

Exemples d'interventions :

- Visites médiatisées au sein de notre espace aménagé au centre pénitentiaire
- Groupes de paroles pour les pères en détention
- Soutien à la parentalité pour les pères détenus
- Information, conseil, accompagnement, démarches permis de visites... pour tout public : familles, professionnels...
- Coordination entre professionnels pour les enfants de l'Ain et leur père détenu au Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse
- Mise en place d'actions de sensibilisation telles que les Journées Nationales Prison à Bourg en Bresse, conférences, ciné-débat...

36. Sauvegarde de l'Enfance



12 Bis Place Carriat, 01000 Bourg en Bresse

06 33 87 03 13

04 74 32 11 61

www.sauvegarde01.fr



L'ADSEA 01 (Sauvegarde de l'enfance) :

La Prévention spécialisée est une branche de la Protection de l'Enfance qui propose des actions éducatives, menées dans le milieu de vie des jeunes âgés de 11 à 21 ans. Nos modes d'interventions sont la présence sociale, le suivi individualisé du jeune et le travail de groupe à travers des actions collectives (chantiers, sorties...). Nos éducateurs interviennent au sein des quartiers prioritaires de la ville (QPV) du Département.

Nos locaux sont situés à Bourg en Bresse, Oyonnax, Bellignat, Arbent, Montréal-la Cluse, Ambérieu en Bugey, Belley et Montluel.

Le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes) est un lieu qui prend en compte toutes les questions qui peuvent se poser à l'adolescence. Il est gratuit, confidentiel, sans rendez-vous, collectif et/ou individuel et destiné à tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans et à leur entourage.

Si vous rencontrez une difficulté ou si vous avez simplement besoin d'échanger, n'hésitez pas à franchir la porte du PAEJ L'INSTANT T. Nos locaux se situent à Bourg en Bresse et à Saint Maurice de Beynost.

37. Uniscité

Uniscité
Auvergne-Rhône-Alpes

être utile aux autres autant qu'à soi

Antenne de Bourg-en-Bresse :

5 avenue Alsace Lorraine, 01000 Bourg-en-Bresse

Contact : 07.64.15.32.95, nbonnot@uniscite.fr

<https://www.uniscite.fr/antenne/bourg-en-bresse/>

Antenne d'Ambérieu-en-Bugey :

12, rue clos Dutiller, 01500 Ambérieu en Bugey

Contact : 06.98.38.89.99, dnal@uniscite.fr

<https://www.uniscite.fr/antenne/amberieu-en-bugey/>



Si améliorer la société est un défi permanent, s'engager permet d'agir sur le monde tout en apprenant sur soi. Entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans en cas de handicap le service civique offre la garantie d'une expérience unique pour aider les autres et gagner en confiance. Unis-Cité propose, à travers le dispositif de Service Civique, 8 mois d'engagement volontaire sur des missions solidaires réalisées dans des structures partenaires et en équipe mixte

Parlons Avenir : Agir pour sensibiliser aux questions liées à la gestion budgétaire et aux premiers pas dans la vie active. À travers l'animation d'ateliers sur les premières démarches dans la vie active les volontaires en Service Civique sensibilisent leurs pairs à la gestion administrative et à la gestion budgétaire et orientent vers des structures relais

Solidarité aidants : Rompre l'isolement de ces familles et sensibiliser le grand public au handicap et à l'aidance. En accompagnant et soutenant les aidants à travers des temps de répit et des moments de convivialité avec leurs proches aidés, les volontaires en Service Civique contribuent à changer et sensibiliser le grand public à la thématique du handicap de la dépendance et de l'aidance.

Vous pouvez retrouver toutes les informations présentes dans ce guide, et bien plus encore, en consultant les sites internet de chacune des structures partenaires.



point-justice
Ain

Le Point-Justice de l'Ain et ses partenaires vous soutiennent afin de permettre un accès aux droits pour tous.

N'hésitez pas à nous contacter :

Point-Justice de l'Ain
34 cours de Verdun
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 14 01 40
contact@cdad-ain.fr